RCR REGIFON S.A.

convoque les actionnaires en assemblée générale ordinaire pour le lundi 29 juin 2009, à 16 h, en l'Etude du notaire Charmey, 53, Grand-Rue, à Lutry. Ordre du jour: modification des statuts, opérations statutaires annuelles. Le conseil d'administration requiert des actionnaires de lui faire savoir, au plus tard le 29 juin 2009, à 10 h, s'ils consentent ou non à une dispense d'organe de révision. Un défaut de réponse dans ce délai équivaut à un consentement. Les comptes annuels, le rapport de gestion et les nouveaux statuts sont à disposition, dès ce jour, au siège de la société.